

Synthèse du diagnostic territorial du PAT de la Vallée de la Dordogne Corrézienne

Projet Alimentaire Territorial du PETR de la Vallée de la Dordogne Corrézienne

Le PETR de la Vallée de la Dordogne Corrézienne couvre un territoire rural d'environ 25 000 habitants, répartis sur 64 communes, caractérisé par une faible densité, une population vieillissante et une organisation spatiale structurée autour de pôles de proximité (Beaulieu-sur-Dordogne, Meyssac, Argentat et Saint Privat). Ces caractéristiques territoriales conditionnent fortement les systèmes agricoles et alimentaires, les mobilités, l'accès aux services et les enjeux de santé, et justifient pleinement une approche intégrée via le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

1. Un territoire agricole structurant, aux exploitations diversifiées et de taille modérée

L'agriculture constitue un pilier économique, social et paysager du territoire. Celui-ci compte environ 900 exploitations agricoles, majoritairement de taille modérée (surface moyenne proche de **48 ha**), souvent organisées en systèmes de polyculture-élevage avec la prédominance de l'élevage bovin (viande et lait), complété par des productions ovines, caprines, avicoles, maraîchères et fruitières.

Les dynamiques de circuits courts sont bien présentes : près de 22 % des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuits de proximité, avec une progression d'environ +35 % entre 2010 et 2020. La vente directe (marchés, vente à la ferme) demeure dominante, tandis que les débouchés vers la restauration collective restent encore inégalement structurés selon les filières. Les diagnostics convergent toutefois vers un constat majeur : la production agricole locale est théoriquement suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires de la restauration collective du territoire. Les enjeux relèvent donc prioritairement de l'organisation, de la transformation et de la logistique.

2. Un système alimentaire local confronté à des enjeux logistiques différenciés selon les secteurs de la restauration collective

La restauration collective constitue un levier stratégique central du PAT, tant par les volumes concernés que par son rôle structurant pour les filières locales.

Les restaurants scolaires représentent un premier ensemble structurant. Le territoire compte 32 restaurants scolaires, accueillant environ 2 450 élèves, pour un volume estimé à près de 275 000 repas par an. Parmi eux, 17 établissements sont en gestion directe avec cuisine sur place, tandis que 15 relèvent d'une gestion concédée. Cette dualité de modes de gestion induit des capacités d'action différenciées en matière d'approvisionnement local. La part de produits locaux est estimée autour de 30% (Données issues du Diagnostic des volumes de la restauration collective en cours), avec des coûts denrées compris entre 2,50 € et 2,90 € HT par repas. Les principaux freins identifiés portent sur la dispersion des volumes, le temps de coordination et la régularité des approvisionnements.

Les collèges constituent un second levier stratégique, avec des volumes plus concentrés. Le territoire compte 5 collèges, représentant environ 950 élèves et 106 000 repas par an. Tous fonctionnent en cuisine sur place, avec des coûts denrées compris entre 2,30 € et 2,70 € HT par repas. La part de produits locaux reste estimée entre 10 et 20 %, notamment en raison de l'intégration à des groupements d'achats départementaux, peu adaptés à certaines filières locales. Les équipes expriment néanmoins une volonté affirmée de montée en gamme et de relocalisation des approvisionnements, sous réserve de solutions logistiques adaptées.

Les établissements médico-sociaux, et en particulier les EHPAD, représentent le principal gisement de volumes. Le territoire compte 10 EHPAD et 5 structures d'hébergement médico-social, totalisant environ 900 convives et près de 650 000 repas par an. Le coût de la journée alimentaire est estimé à environ 7 € HT, offrant un levier potentiel pour une amélioration qualitative des approvisionnements. Les freins identifiés concernent principalement la régularité des livraisons, les besoins en produits transformés et la sécurisation des filières.

L'ensemble de ces éléments met en évidence que la logistique constitue le principal facteur limitant au développement de l'approvisionnement local. Le PAT apparaît comme l'outil structurant permettant d'organiser les flux, de mutualiser les besoins et d'accompagner les acteurs, sans nécessairement créer de nouveaux outils lourds, mais en optimisant et articulant l'existant.

3. Enjeux environnementaux et transition des systèmes agricoles et alimentaires

Le territoire est marqué par des systèmes agricoles majoritairement extensifs, reposant sur les prairies permanentes, contribuant à la qualité des paysages, au stockage du carbone et à la biodiversité. Les données récentes de l'Agence Bio (2023/2024) permettent d'actualiser et de préciser les dynamiques environnementales.

Dans la Communauté de communes Midi Corrézien, la part des surfaces agricoles engagées en agriculture biologique atteint 9,9 % de la SAU, avec une progression de +44,3 % des surfaces bio et en conversion sur les cinq dernières années. Dans la Communauté de communes Xaintrie Val Dordogne, cette part s'élève à 9,4 % de la SAU, avec une augmentation de +12,3 % sur la même période. Ces niveaux, proches voire supérieurs à la moyenne régionale, traduisent une dynamique de transition agricole bien engagée, même si la structuration de l'aval et des débouchés reste inégale selon les territoires. Concrètement, cela représente près de 3100 ha en bio ou en conversion, soit 7,5% de la surface totale du Territoire.

Le développement de l'agriculture biologique et de l'approvisionnement local constitue un levier environnemental majeur du PAT, en contribuant à la réduction des impacts environnementaux, à la résilience des systèmes agricoles et à la cohérence entre politiques alimentaires, climatiques et agricoles.

4. Santé, précarité alimentaire et inégalités territoriales d'accès

Le diagnostic de la précarité alimentaire met en évidence des fragilités sociales et sanitaires significatives. Le taux de pauvreté est estimé à 14,5 %, avec de fortes disparités territoriales. Le vieillissement est marqué, avec une part des plus de 75 ans comprise entre 15 et 17 %, bien supérieure à la moyenne nationale. L'accès aux soins demeure inégal selon les communes.

Environ 650 bénéficiaires de l'aide alimentaire, répartis dans plus de 200 foyers, sont recensés sur le territoire. Par ailleurs, près de 70 % de la population est théoriquement dépendante de la voiture pour accéder aux commerces alimentaires, renforçant les inégalités d'accès à une alimentation de qualité. Le PAT constitue un cadre structurant pour articuler alimentation, santé publique et action sociale, en lien avec les acteurs locaux.

5. Enjeux stratégiques et justification d'un PAT de niveau 2

Les diagnostics convergent vers un constat partagé : le territoire dispose d'atouts solides mais doit franchir un cap en matière de structuration, de coordination et de changement d'échelle. Le passage à un PAT de niveau 2 répond à la nécessité de consolider une stratégie alimentaire territoriale intégrée, articulant agriculture, environnement, santé et cohésion sociale.

Les enjeux prioritaires portent sur :

- La structuration logistique et l'accompagnement des filières locales,
- L'augmentation de la part de produits locaux et durables en restauration collective,
- L'amplification des transitions environnementales,
- La prise en compte renforcée des enjeux sociaux et sanitaires.

Par son approche transversale et territorialisée, le Projet Alimentaire Territorial de la Vallée de la Dordogne Corrézienne s'affirme comme un outil stratégique au service de la transition alimentaire, de la cohésion territoriale et de la santé des habitants.